

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
02/4/13
DOSSIER N°7281**

**COLLÈGE AU PATRIMOINE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 -
SUBVENTIONS**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Hélène FAIVRE à Patrice MORANCAIS
Marie-France GALBRUN à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Eric BODEAU
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Guy MARSALEIX à Laurent DAULNY
Hélène PILAT à Thierry GAILLARD
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : COLLÈGE AU PATRIMOINE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 -
SUBVENTIONS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°11/3/6 du Conseil général du 27 juin 2011 relative à la mise en place du dispositif
"Collège au Patrimoine" ;
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2026-02/4/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes conformément au tableau ci-après d'un montant total de **4 453 €** ;

COLLÈGE	CLASSE	SITE	EFFECTIFS	DATE DE SORTIE	MONTANT ACCORDE
Louis Durand – SAINT VAURY	5 ^{ème} B	Archives départementales de la Creuse – GUERET	17	08/01/2026	110 €
	6 ^{ème} et 4 ^{ème}	Les Pierres Jaumâtres – TOULX SAINTE CROIX	106	09/06/2026	783 €
Benjamin Bord – DUN LE PALESTEL	3 ^{ème} A et B	Archives départementales de la Creuse – GUERET	39	25/11/2025	550 €
Jean Monnet – BENEVENT L'ABBAYE	4 ^{ème} A et B	Cité de la Tapisserie – AUBUSSON	47	05/05/2026	475 €
Henri Judet – BOUSSAC	5 ^{ème}	Cité de la Tapisserie – AUBUSSON	35	01/04/2026	475 €
	4 ^{ème}	Cité de la Tapisserie – AUBUSSON	31	01/05/2026	475 €
	6 ^{ème}	Les Pierres Jaumâtres – TOULX SAINTE CROIX	38	09/06/2026	325 €
Raymond Loewy – LA SOUTERRAINE	3 ^{ème} A, B et C	Centre de la Mémoire – ORADOUR SUR GLANE	80	23/03/2026	1 260 €
TOTAL			393	/	4 453 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront prélevées sur le Chapitre 65 – Article 657381 – Fonction 221 du Budget départemental.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

